

# Gender Budgeting

## Étape 2 — Élaboration et demande de projet

La demande de projet, et l'élaboration du projet en général, doit préciser comment le projet s'attaquera aux écarts existant entre les femmes et les hommes et/ou aux besoins des femmes et des hommes dans le domaine de l'intervention. Les autorités de gestion peuvent soutenir les demandeurs en leur expliquant clairement que chaque demande doit comprendre:

- 1 | une description de l'organisme demandeur, y compris par exemple:
  - un énoncé de mission en matière d'égalité de genre au sein de l'identité ou de la culture organisationnelle de l'organisme;
  - les compétences liées au genre au sein de la structure de l'organisme, telles que les personnes responsables de l'égalité de genre et l'accès à l'expertise externe en matière de genre;
  - la situation des femmes et des hommes dans l'entreprise, tels que les femmes et les hommes à différents niveaux de la hiérarchie, dans différentes catégories d'emploi, avec différentes qualifications ou différents régimes de travail;
  - l'intégration de l'égalité de genre dans la gestion de la qualité et la certification de l'organisme;
  - les politiques en matière de ressources humaines liées à l'égalité de genre, telles que le recrutement, la formation et le perfectionnement, la gestion des connaissances et des compétences;
  - les ressources en personnel et les compétences de l'équipe de projet;
- 2 | le cas échéant, une description de l'aide extérieure ou du renforcement des capacités du personnel afin de répondre aux exigences du programme en matière d'égalité de genre;
- 3 | une analyse de genre portant sur le thème du projet — en utilisant des données ventilées par sexe et les résultats des recherches — qui analyse également les causes des inégalités de genre et recense les stratégies auxquelles le projet peut recourir pour pallier ces inégalités;

- 4 | une description des groupes cibles du projet, ventilés par sexe et selon d'autres caractéristiques diverses;
- 5 | des objectifs et indicateurs spécifiques en matière de genre, ainsi que l'analyse de tous
- 6 | les objectifs/indicateurs thématiques dans une perspective de genre;
- 7 | une description des actions par lesquelles le projet promouvra l'égalité entre les femmes et les hommes (par exemple, une approche d'intégration de la dimension de genre et/ou une approche d'action positive);
- 8 | une explication des structures d'appui nécessaires et du contexte du projet, comme le financement des participants, le financement du renforcement des capacités du personnel du projet en matière d'égalité de genre, et le lieu et le calendrier des activités du projet;
- 9 | une description de la façon dont le projet diffusera les informations pour mobiliser les femmes et les hommes, dans toute leur diversité;
- 10 | une description de l'approche de suivi du projet, qui devrait utiliser des données ventilées par sexe et des données sur la budgétisation sensible au genre, afin d'évaluer la performance du projet par rapport à ses objectifs, et de mesurer les progrès réalisés en utilisant les indicateurs de genre établis;
- 11 | une description de la manière dont le projet utilisera une approche fondée sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les évaluations internes ou externes, et de la façon dont les aspects thématiques et structurels du projet en matière d'égalité de genre (par exemple, stratégie, méthodes et instruments) seront évalués;
- 12 | une présentation détaillée des ressources financières du projet, telles que le budget pour la mise en œuvre des activités liées à l'égalité de genre et pour le renforcement des capacités en la matière.